Projection étendue et cartographie de SC

Ur Shlonsky

Département de Linguistique Université de Genève <ur.shlonsky@lettres.unige.ch>

Résumé

Notre point de départ est un paradoxe qui surgit lorsqu'on tente d'intégrer la localité de la sélection sémantique ou catégorielle avec une approche cartographique de l'architecture de la phrase. La résolution du paradoxe consiste en une adaptation du concept de « projection étendue » de Grimshaw au modèle cartographique. Cette démarche a des conséquences pour un certain nombre de phénomènes, notamment la prohibition de matériel lexical excepté une expression qu- dans le SC (groupe complémenteur) introduisant une phrase éclusée (sluiced) et les conditions déclenchant l'inversion sujet-verbe en hébreu.

Mots-clé: cartographie, sluicing, inversion, projection.

1. Le problème

Comme on le sait, le verbe *penser* sélectionne une complétive indicative tandis que *vouloir* sélectionne une subjonctive :

- (1) a. Jean pense que Marie dort.
 - b. Jean veut que Marie dorme.

La sélection du mode grammatical s'effectue à distance, pour ainsi dire, car le verbe principal, penser ou vouloir, détermine la flexion modale sur le verbe subordonné, dormir, au travers du complémenteur que. Il se peut que le français possède deux complémenteurs homophoniques, à savoir que_{IND} et que_{SUB} et que ces deux têtes déterminent à leur tour le mode du verbe subordonné. Dans ce cas, la sélection du mode s'effectuerait par étapes locales, le verbe principal sélectionnerait un complémenteur et celui-ci transmettrait l'information modale au verbe subordonné.

Les données sont plus complexes — et plus révélatrices — en turinois et en ligurien. Comme le montre Paoli (2007), le deuxième *che* dans (2) et (3) n'apparaît qu'avec les complétives subjonctives dans ces parlers de l'Italie du nord-ouest.¹

¹ Les abréviations suivantes sont utilisées : CLS – clitique sujet, CLPAR – clitique partitif, ACC – marqueur de l'accusatif.

Nouveaux cahiers de linguistique française 27(2006), 83-93

_

- (2) Gioanin a spera che Ghitin ch' as në vada to`st. Jean CLS espère que Marguerite que CLS CLPAR aille bientôt. 'Jean espère que Marguerite s'en ira bientôt.'
- (3) A Teeja a credda che a Maria ch' a parta. La Teresa CLS croit que la Marie que CLS parte. 'Teresa croit que Marie part.'

Si le deuxième *che* signale le mode subjonctif, comme le prétend Paoli, alors la sélection par le verbe principal n'est pas locale, car elle saute par-dessus ou ignore le premier *che*, vraisemblablement un complémenteur.

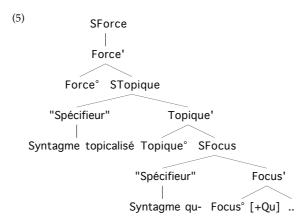
Le problème que posent ces exemples est d'ordre général : Comment la grammaire universelle assure-t-elle la localité de la sélection catégorielle ou sémantique à travers du matériel intervenant ?

Considérons encore une illustration de ce problème. Les interrogatives indirectes sont sélectionnées par des verbes tels que *demander*. En hébreu, un syntagme topicalisé peut apparaître à gauche d'un élément *qu*- dans ce type d'interrogatives, comme l'illustre (4b), — alors que (4a) exemplifie l'ordre de constituants sans topicalisation.

- - 'Tu m'as demandé à qui rendre le livre.'
 - b. Ša'alta oti et ha sefer le mi le haxzir.
 (tu) demandas moi ACC le livre à qui à rendre.
 'Tu m'as demandé le livre à qui le rendre.'

Dans les cadres théoriques antérieurs, on disait que le complémenteur dans les interrogatives indirectes était marqué +Qu et que le syntagme ou groupe complémenteur (SC), gouverné par le verbe principal, satisfaisait aux exigences de la sélection de celui-ci. Les matériaux topicalisés ou disloqués étaient configurés en tant qu'ajouts au syntagme flexionnel, SInfl, (SI) ou au SC, et ne gênaient pas la localité de sélection, car les ajouts n'entraient pas en compte dans le calcul du gouvernement local.

Dans le cadre cartographique (p.ex. Belletti 2004, Cinque 1999, 2002, Rizzi 1997, 2004), la localité de sélection ne peut plus être exprimée ni en termes de *gouvernement local* d'un constituant sélectionné par une tête sélectionnant, ni comme une relation syntaxique de sœurs. Le problème ici est à la fois technique et conceptuel. À titre d'exemple, considérez l'architecture que le modèle de Rizzi (1997) attribuerait à (4b). Dans le schéma en (5), la catégorie supérieure du domaine SC est SForce, tandis que l'opérateur *qu*occupe la position du spécifieur de SFocus. Le topique s'intercale entre eux.



Comment la sélection s'effectue-t-elle ici ? La sœur syntaxique du verbe principal est SForce et c'est cette catégorie (plus précisément, sa tête) qui devrait satisfaire aux conditions de sélection. Par exemple, si le verbe principal est *demander*, on s'attend à ce que le trait interrogatif se manifeste sur Force⁰. Or le trait Qu est engendré sur Foc⁰, attirant l'expression *qu*- à son spécifieur.

Il faut alors échafauder un mécanisme permettant à Force⁰ de « communiquer » avec Sfocus. Ce mécanisme devrait rendre possible une telle « communication » au travers d'un topique intercalé, comme en (4b), sans permettre pour autant à n'importe quelle tête de sélectionner systématiquement le complément de son complément.

2. La proposition

On s'attend d'un tel dispositif à ce qu'il intègre la localité de sélection dans le modèle cartographique. Implémentée d'une certaine façon, la « projection étendue » de Grimshaw (2000) permet justement un tel dispositif.

Pour Grimshaw, une projection étendue est projetée d'une tête lexicale associée à une spécification fonctionnelle. Cette tête peut continuer à projeter pour autant que son trait catégoriel (i.e. N ou V) soit retenu. Dans son système, SC et SI sont des projections de V, se distinguant de celui-ci uniquement par les traits fonctionnelles avec lesquels ils sont associés.

Le domaine flexionnel du verbe, essentiellement SI, est un candidat naturel pour la projection étendue de V: les traits fonctionnels qui caractérisent ce domaine sont majoritairement liés au verbe, soit morphologiquement soit sémantiquement.

Le domaine du complémenteur est en revanche différent, car il est constitué essentiellement de traits quantificatifs ou discursifs qui sont moins étroitement liés que les traits flexionnels au verbe lexical. Dans un bon nombre de langues, par exemple, les propriétés lexicales du verbe déterminent le choix de l'auxiliaire (avoir ou être en français), mais rares ou inexistantes sont les langues où le verbe influe sur la forme du complémenteur le C-commandant. Un auxiliaire porte les traits du domaine flexionnel (temps, accord, aspect, etc.), tandis que les traits du complémenteur relèvent des propriétés discursives ou celles de la clause typing (classification de phrases; voir Cheng 1997). Nous admettrons, par conséquent, que le SC ne soit pas une projection de V, mais plutôt de C, dans un sens que nous allons préciser par la suite. Au demeurant, cette conjecture implique que les projections étendues ne soient pas toutes projetées de têtes lexicales.

Comme l'observe Rizzi (1997), le système du complémenteur contient, au minimum, une spécification de force et une spécification de finitude. Disons que C *est* un trait de force (p.ex. déclarative) qui va de paire avec un trait de finitude. Lorsque C est fusionné dans la structure, les traits de force et de finitude deviennent visibles pour le système computationnel.

Rizzi prétend que force et finitude sont scindées lorsque des topiques ou des foci sont présents dans la structure. Une représentation plus complexe s'avère alors nécessaire².

Supposons que la tête de force soit associée à un *ensemble ordonné* de (sous-)traits $\langle F_1...F_n \rangle$ plutôt qu'à un faisceau ou une liste arbitraire³. L'ordre des traits constituant cet ensemble est pré-compilé, pour emprunter un terme informatique, et correspond aux traits que Rizzi associe aux têtes hiérarchiquement ordonnées : Fin, Foc, Top, etc.⁴

² L'approche esquissée ici-bas ressemble à celle de Giorgi & Pianesi (1997). Elle incorpore, en particulier, l'essentiel de leur *Contrainte d'ordre universel (Universal Ordering Constraint)* pour la projection des traits (p. 14). Notre discussion n'est toutefois pas entièrement compatible avec leur *Principe de dispersion de traits (Feature Scattering Principle*, p.15), qui attribue une partie de la variation linguistique au choix entre la dispersion de traits sur des têtes distinctes et leur concentration sur une tête syncrétique.

³ Voir Laenzlinger (2000) pour la pré-compilation de traits de mode, modalité est aspect dans le domaine flexionnel du verbe (le *mittelfeld*).

⁴ Rizzi (2001) soutient l'existence d'une distincte tête (int)errogative dans SC, tandis que Benincà (2001) ainsi que Benincà & Poletto (2004) proposent une représentation plus fine des domaines topicales et focales. La nature, le nombre ou l'ordre des traits précompilés sur C n'appellent à aucun remaniement de la thèse avancée ici. Il est néanmoins plausible que la proposition de Benincà & Poletto (2004) de scinder SC en trois sous-couches implique la présence de trois projections étendues dans SC et non pas une

Le système computationnel accède à ces traits et leur attribue une valeur l'un après l'autre, selon l'ordre préétabli. Le mécanisme exploité est celui de *copier et réinsérer* (copy and remerge) sujet à l'algorithme suivant : chaque réinsertion de C active le trait non-valorisé le plus à gauche dans la matrice de traits. Lorsque ce trait ne se trouve pas à l'extrême gauche de la matrice, il n'est plus accessible. Autrement dit, l'activation de $F_{\rm mv}$ m-1<m, ne peut que suivre l'insertion de C jusqu'à $F_{\rm m-1}$. Inversement, $F_{\rm m-1}$ n'est pas valorisable une fois $F_{\rm m}$ projeté. Cet algorithme assure que l'ordre linéaire de traits associés à C est répercuté dans leur articulation hiérarchique. En supposant que Fin soit le trait le plus à gauche de l'ensemble, on prédit que la première insertion de C l'activera.

Admettons, également, qu'une fois la signature propre à C, à savoir, la spécification de force, soit valorisée syntaxiquement, C devienne inerte et ne puisse plus se déplacer. Le domaine de SC devient alors un domaine clos, pour ainsi dire. Il s'ensuit que Force sera toujours représenté sur la copie la plus haute de C. Si C est inséré une seule fois, aussi bien Fin (le trait se trouvant à l'extrême gauche de l'ensemble) que Force, le trait qui définit C, seront activés.

Admettons, finalement, qu'un trait valorisé ne soit pas obligatoirement effacé. Ceci garantit que C et chacune de ses copies sont dotés de l'intégralité des traits.

Demander dans (4a) sélectionne une interrogative indirecte. La sélection peut être satisfaite localement, par la copie supérieure de C, car le trait interrogatif y est présent (bien que valorisé). Le fait que le Critère-Wh soit satisfait dans une projection plus basse, disons SFocus, est indépendant de la satisfaction des exigences de sélection du verbe principal. L'intervention d'un topique et donc d'un STopique dans le chemin entre la copie supérieure de C et la copie activant le trait Qu, voir (4b), ne pose strictement aucun problème. L'information est partagée par toutes les copies composant la projection étendue de C, indépendamment de leur ordre de projection. Il va de soi que ceci serait impossible si les traits Foc, Fin, Top etc., projetaient des catégories indépendantes.

Une argumentation similaire s'étend à la sélection des complétives subjonctives dans (1) à (3). Supposons que le français soit essentiellement identique au turinois et au ligurien en ce qui concerne la possession d'un trait de mode dans l'ensemble associé à C. Le verbe principal sélectionne l'indicatif ou le subjonctif représenté sur la copie supérieure de C. Une copie inférieure — supposez qu'elle soit la plus

seule. Il n'est toutefois pas claire comment leur proposition traiterait les phénomènes discutés ici-bas.

basse — valorise la spécification modale. Cette copie est lexicalisée dans les parlers d'Italie mais nulle en français. Finalement, puisque le mode est réalisé morphologiquement sur le verbe, il est raisonnable de penser que la copie basse de C interagit avec la flexion verbale, à l'instar de certains traits de temps/finitude.

3. Applications

3.1. SC et l'éclusage

L'éclusage (*sluicing*) est un genre d'ellipse qui supprime un constituant phrastique, laissant derrière une expression *qu*-.

(6) Les étudiants ont lu quelques livres, mais je ne sais pas quels livres [les étudiants ont lu t].

Selon une théorie fort répandue, la catégorie visée par l'éclusage est STemps (ou SInfl; voir Merchant 2001). Cette théorie a du mal à expliquer pourquoi le domaine du complémenteur qui précède l'ellipse ne peut abriter qu'une expression qu- (ou un SD ou SP le contenant, dans le cas du pied piping.) Merchant discute ce problème longuement, le dénommant la Généralisation de l'éclusage de Comp (Sluicing-COMP Generalization, dorénavant SCG.) Or, sa discussion est confinée au matériel lexical qui apparaîtrait dans le SC en dessous de l'expression qu-, à savoir, le verbe fléchi en C dans les langues V2, les clitiques de type Wackernagel dans les langues slaves méridionales, des complémenteurs bas, etc. Merchant présente quelques pistes explicatives, mais aucune d'elles n'éclaircit le fait robuste suivant:

(7) Le SC d'une phrase éclusée ne tolère pas de matériel lexical précédant l'expression *qu-*, tel qu'un topique ou un complémenteur haut.

L'exemple (4b) établit que les topiques antéposés peuvent précéder les éléments *qu*- en hébreu. Sur cet arrière-fond, considérons le paradigme suivant. La question en (8a) peut avoir (8b) comme réponse, mettant en jeu un topique (contrastif) à gauche de l'expression *qu*-. Le topique est vraisemblablement situé dans le STopique de la subordonnée.

- (8) a. Mi jelamed safot šemijot? qui enseignera langues sémitiques 'Qui enseignera les langues sémitiques?'
 - b. Aravit mišehu jelamed aval ani lo jode'a aramit mi jelamed arabe quelqu'un enseignera mais je nég sais araméen qui enseignera 'L'arabe, quelqu'un l'enseignera mais je ne sais pas l'araméen, qui l'enseignera.'

L'exemple (8c) montre que l'éclusage est possible en hébreu. Dans cet exemple, on perçoit un topique dans un SC supérieur au SC de la phrase éclusée. Le topique provient néanmoins de la phrase éclusée (il s'agit du C.O.D. du verbe *enseigner*).

(8) c. Aravit mišehu jelamed aval aramit ani lo jode'a mi arabe quelqu'un enseignera mais araméen je nég sais qui jelamed enseignera

'L'arabe, quelqu'un l'enseignera mais l'araméen je ne sais pas qui.'

En (8d), contrairement à (8b), le topique ne peut pas apparaître dans le même SC que l'expression qu-, à savoir, dans le SC de la phrase éclusée. Ce contraste souligne le fait qu'il s'agit d'un problème spécifique à l'éclusage⁵.

(8) d. *Aravit mišehu jelamed aval ani lo jode'a aramit mi arabe quelqu'un enseignera mais je nég sais araméen qui jelamed enseignera

'L'arabe, quelqu'un l'enseignera mais je ne sais pas l'araméen, qui.'

Un problème similaire surgit dans les langues où un complémenteur lexical peut apparaître à gauche d'une expression *qu*-d'une question indirecte. Ce cas de figure, répandu dans les variétés régionales d'espagnol, est exemplifié par (9a), tiré de Suñer (1994). On note toutefois que ce complémenteur est exclu des environnements d'éclusage.

- (9) a. Briana preguntó (que) qué había comprado Mara ayer. Briana demanda (que) que avait acheté Mara hier 'Briana a demandé ce que Mara avait acheté hier.'
 - b. Briana sabia que Mara había comprado algo ayer pero Briana savait que Mara avait acheté quelque chose hier mais no sabia (*que) qué nég savait (que) que 'Briana savait que Mara avait acheté quelque chose hier, mais elle ne savait pas quoi.'

Le dispositif de projection étendue, élaboré dans la section précédente, en tandem avec quelques hypothèses auxiliaires, permet une explication de ces restrictions. Notre point de départ est $(10)^6$.

(10) La catégorie visée par l'éclusage est SC.

Admettons, en outre, que les spécifieurs soient configurés en tant que sœurs de SX et non pas de X' (celui-ci n'étant peut-être pas une

 $^{^{5}}$ Les faits élaborés en (8) ne sont pas particuliers à l'hébreu. Le paradigme suivant illustre le même phénomène en italien :

⁽i) Chi insegnerà le lingue semitiche?

⁽ii) L'arabo qualcuno l'insegnerà ma non so l'aramaico chi l'insegnerà.

⁽iii) L'arabo qualcuno l'insegnerà ma l'aramaico non so chi.

⁽iv) *L'arabo qualcuno l'insegnerà ma non so l'aramaico chi.

⁶ Il serait raisonnable de dériver (10) d'une contrainte plus générale interdisant la manipulation syntaxique (p.ex. le déplacement) de ST ou SInfl. Abels (2003), par exemple, prétend que les compléments de têtes de phases de ne peuvent être ni déplacés, ni effacés.

étiquette catégorielle légitime) — voir Chomsky (1995), Kayne (1994). Avec SY comme spécifieur de SX dans ce sens, soit (11) un SX *plein* si il inclut ou non le segment SX supérieur. Plus généralement, un spécifieur peut être inclus dans sa catégorie pleine ou exclu d'elle (voir May 1985 pour une discussion pertinente).

Supposons finalement, que seules les projections étendues pleines soient soumises aux processus d'ellipse. Il s'ensuit que seule la projection étendue de SC peut s'écluser (avec ou sans son spécifieur supérieur) ; l'ellipse partielle n'étant pas une opération légitime.

La SCG de Merchant est dès lors dérivable : tout matériel lexical suivant l'expression *qu*- doit s'effacer lors de l'éclusage, puisqu'il est inclus dans la projection étendue de SC. L'expression *qu*- est en revanche maintenue, car SC serait étendu jusqu'à l'activation des traits *qu*- et l'expression *qu*- est le spécifieur de ce SC étendu.

(8d) et (9b) trouvent également une explication. Dans ces exemples, SC est étendu au delà de la position hébergeant l'expression *qu*-. Puisque seule la catégorie étendue pleine peut s'écluser, le matériel se trouvant à gauche de l'expression *qu*- doit forcement partir.

Pourquoi alors l'éclusage de SC en hébreu ne peut-il pas s'appliquer au-dessus du topique, donnant lieu à (12a), ou bien, juste au-dessous du topique, comme en (12b)? Des tels cas d'éclusage sont, après tout, parfaitement compatibles avec (10).

- (12) a. *Aravit mišehu jelamed aval ani lo jode'a aramit mi jelamed arabe quelqu'un ensegnera mais je nég sais Araméen qui ensegnera Litt: 'L'arabe, quelqu'un enseignera, mais je ne sais pas'.
 - b. *Aravit mišehu jlamed aval ani lo jode'a aramit mi jlamed arabe quelqu'un ensegnera mais je nég sais araméen qui ensegnera Litt: 'L'arabe, quelqu'un enseignera, mais je ne sais pas l'araméen'.

Indépendamment de la catégorie visée par l'éclusage, l'ellipse de SC n'est grammaticale que lorsqu'elle contient une expression *qu*-. L'éclusage dans (12a) et (12b) n'est donc pas permis, en dépit du fait que les catégories elliptiques constituent des SC pleins.

L'explication de l'agrammaticalité de (9b), avec les deux occurrences de *que*, suit le même raisonnement. L'éclusage de SC peut viser la projection étendue de C, supprimant aussi bien la tête *que* que l'expression *qu*- homophonique. Cependant, cette ellipse n'est pas un candidat légitime pour l'éclusage, vue l'absence d'une expression *qu*-. Si celle-ci est toutefois retenue, cela voudrait dire qu'elle est le

spécifieur d'une projection C pleine, d'où l'absence obligatoire du complémenteur que.

3.2. L'inversion dite 'déclenchée' (ID) en hébreu

Cette espèce d'inversion facultative entre le sujet et le verbe est conditionnée par l'occurrence de matériel lexical dans SC, au lieu ou en plus du complémenteur (voir Shlonsky 1997). En l'absence d'un élément déclencheur en (13), ID est impossible. Les phrases en (14) sont en revanche toutes acceptables, puisqu'elles mettent en jeu des éléments déclencheurs : un topique dans (14a), une expression qu- en (14b) et le si interrogatif en (14c).

- (13) *Ani yode'a še yaskim Dani la haca'a ha-zot. Je sais que consentira Dani à-la proposition la-cette 'Je sais que Dani consentira à cette proposition.' Litt: 'Je sais que consentira Dani à cette proposition.'
- (14)Ani yode'a še la haca'a ha-zot yaskim Dani. proposition sais que à-la la-cette consentira Dani 'Je sais qu'à cette proposition consentira Dani.'
 - Ani lo yode'a matai yaskim Dani la haca'a quand proposition consentira à-la Īе nég sais Dani ha-zot. la-cette
 - 'Je ne sais pas quand consentira Dani à cette proposition.'
 - c. Ani lo yode'a im yaskim Dani la haca'a Je nég sais si consentira Dani à-la proposition ha-zot. la-cette

'Je ne sais pas si Dani consentira à cette proposition.' Litt: 'Je ne sais pas si consentira Dani à cette proposition.'

A l'instar des langues V2 germaniques, l'ID hébreu n'est pas sensible au type de constituant déclenchant l'inversion. Par contre, contrairement à l'allemand ou au hollandais, aucune limite ne s'impose sur le nombre de constituants précédant le verbe. L'ID n'est en outre limitée ni aux phrases principales ni à la subordination sous des classes spécifiques de verbes (se distinguant ainsi du yiddish ou de l'islandais, parmi les langues germaniques à caractère V2).

Quoique l'ID ne puisse pas s'appliquer sous un complémenteur déclaratif (voir (13)), elle est permise sous un complémenteur interrogatif. De toute évidence, im (si) en (14c) est une tête et non pas une catégorie maximale abritée dans une position de spécifieur. Force est de constater que 'im est homophonique avec la particule conditionnelle, (à l'instar du français ou de l'anglais, etc.), qu'il ne peut pas précéder une phrase éclusée (contrairement aux catégories qu- maximales) et qu'il ne ressemble morphologiquement à aucune expression qu-.

La projection SC en (13) ne contient qu'une seule position de tête. Celle-ci, nous l'avons vu, réalise ou active les traits de force et de finitude. En effet, l'analyse notoire de Den Besten (1983), liant l'impossibilité de la montée de I à C dans les subordonnées allemandes ou hollandaises en présence d'un complémenteur, s'applique également à (13): I ne peut monter à un C lexicalement rempli. Mais alors qu'est-ce qui permet (14c) ?

Les déclencheurs de l'ID en hébreu entraînent une insertion itérative (remerge) de C. Ils servent ainsi à créer une position dans laquelle I peut se déplacer. Plus précisément, pour que les traits caractéristiques de ces déclencheurs — topique, focus, qu ou bien un trait interrogatif non-qu comme en (14c) (voir Rizzi 2001) — soient valorisés, C doit être réinséré au moins une fois. En conséquence, la première copie de C, associée au trait le plus à gauche dans la matrice de traits, à savoir Fin, devient accessible au mouvement d'une tête inférieure. Le trait Fin est, de toute évidence, un trait verbal, étroitement lié au système temporel. La nature facultative de l'ID déclouerait de l'optionalité de l'attraction que le trait Fin exerce sur T.

4. Conclusion

En guise de conclusion, considérons une conséquence que notre approche de l'architecture de la projection SC aurait pour les langues germaniques à caractère V2.

Supposons qu'à l'opposé de l'hébreu, la matrice de traits en allemand ou en hollandais ne constitue pas un ensemble ordonné, de telle sorte que l'algorithme de projection puisse choisir n'importe quel trait pour la valorisation. L'accès à un trait topical ne présupposerait donc pas une insertion préalable de C et l'activation du trait Fin. En effet, C ne serait inséré qu'une seule fois dans les contextes V2, attirant T. L'absence de pré-compilation des traits sur C permettrait Qu, Foc ou Top d'être valorisés à l'insertion unique de C et expliquerait pourquoi le verbe dans les langues V2 se déplace toujours dans la même position, ignorant la hauteur cartographique que le constituant le précédant aurait dans d'autres langues, où les traits caractéristiques de C constituent un ensemble ordonné.

Bibliographie

ABELS K. (2003), Successive Cyclicity, Anti-Locality and Adposition Stranding, Ph.D dissertation, Storrs, University of Connecticut.

BELLETTI A. (ed.) (2004), Structures and Beyond. The Cartography of Syntactic Structures, vol. 3, New York, Oxford University Press.

- BENINCA P. (2001), « The position of Topic and Focus in the left periphery », in CINQUE G. & SALVI G. (eds.), *Current Studies in Italian Syntax*, Amsterdam, Elsevier, 39-64.
- BENINCÀ P. & POLETTO C. (2004), «Topic, Focus and V2: Defining the CP sublayers », in RIZZI L. (ed.), *The structure of CP and IP, The Cartography of Syntactic Structures*, Vol. 2, New York, Oxford University Press, 52-75.
- CHENG L. (1997), On the Typology of wh Questions, New York, Garland.
- CHOMSKY N. (1995), The Minimalist Program, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- CINQUE G. (1999), Adverbs and Functional Heads: A Cross-linguistic Perspective, New York, Oxford University Press.
- CINQUE G. (ed.) (2002), Functional Structure in DP and IP. The Cartography of Syntactic Structures, vol. 1, New York, Oxford University Press.
- DEN BESTEN H. (1983), «On the interaction of Root Transformations and Lexical Deletive Rules», in Abraham W. (ed.), On the Formal Syntax of Westgermania, Amsterdam, Benjamins, 47-131.
- GIORGI A. & PIANESI F. (1997), Tense and Aspect. From Semantics to Morphosyntax, New York, Oxford University Press.
- GRIMSHAW J. (2000), «Locality and extended projections», in COOPMANS P., EVERAERT M. & GRIMSHAW J. (eds.), Lexical Specification and Lexical Insertion, Amsterdam, John Benjamins, 115-133.
- KAYNE R. (1994), The Antisymmetry of Syntax, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- LAENZLINGER C. (2000), « More on adverb syntax and phrase structure », in Alexiadou A. & Svenonius P. (eds.), *Adverbs and Adjunction*, Potsdam, Universität Potsdam, 103-132.
- MAY R. (1985), Logical Form. Its Structure and Derivation, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- MERCHANT J. (2001), The Syntax of Silence. Sluicing, Islands and Identity in Ellipsis, Oxford, Oxford University Press.
- PAOLI S. (2007), «The fine structure of the left periphery: COMPs and subjects: Evidence from Romance», *Lingua*, sous presse.
- RIZZI L. (1997), «The fine structure of the left periphery », in HAEGEMAN L. (ed.), Elements of Grammar. A Handbook of Generative Syntax, Dordrecht, Kluwer, 281-337.
- RIZZI L. (2001), « On the position 'int(errogative)' in the left periphery of the clause » in CINQUE G. & SALVI G. (eds.), *Current Studies in Italian Syntax*, Amsterdam, Elsevier, 267-296.
- RIZZI L. (ed.) (2004), The Structure of IP and CP. The Cartography of Syntactic Structures, Vol. 2, New York, Oxford University Press.
- SHLONSKY U. (1997), Clause Structure and Word Order in Hebrew and Arabic. An Essay in Comparative Semitic Syntax, New York, Oxford University Press.
- SUNER M. (1994), «V-Movement and the Licensing of Argumental Wh-Phrases in Spanish», *Natural Language & Linguistic Theory* 12, 335-372.